

La CFDT TotalEnergies a consulté toutes ses sections syndicales du Socle Social Commun à se prononcer sur une signature ou pas de cet accord salarial.

Le retour a été clair et sans ambiguïté : prenons nos **responsabilités** face à la mesure unilatérale inacceptable ! La CFDT TotalEnergies **signera donc l'accord salarial 2025**.

Le résultat de cette négociation a suscité **une grande déception et frustration**.

Malgré cela, nous avons pris nos responsabilités pour éviter la **pénalité ultime** : zéro augmentation générale pour les OETAM et la perte des engagements sur les bonus et les négociations revendiquées par la CFDT.

La direction devra assumer ses responsabilités et respecter ses engagements concernant l'ouverture des négociations et concertations sur les sujets des astreintes, de la restauration, du processus RESI, et surtout, leur apporter une issue favorable.

Les résultats de la Compagnie sont très bons. L'attente et l'incompréhension des salariés et des négociateurs se heurtent à une Direction focalisée sur le budget plutôt que sur les résultats.

On a essayé de nous faire oublier 98 ans d'histoire de la Compagnie pour ne comparer que les deux dernières années !

Où est l'intérêt général et le progrès équitable pour tous ?

La mesure unilatérale mise en avant en cas de désaccord ne fait que répondre aux besoins incompressibles de la Direction pour les promotions et l'ancienneté et signifierait donc une année à zéro pour la majorité des salariés sans accord majoritaire.

**Nous refusons de pénaliser davantage  
l'ensemble des salariés du SSC !**



Seuls les résultats et l'accord doivent guider les potentiels signataires.

**Nous nous sommes battus pour tous et nous avons entendu les retours des salariés, c'est pourquoi nous avons décidé de signer cet accord.**

**Rejoignez dès aujourd'hui la CFDT TotalEnergies pour défendre vos droits, améliorer vos conditions de travail, peser et faire entendre votre voix dans les décisions qui comptent.**

**Ensemble, nous sommes plus forts !**